



Feuille de route **mixité.**

DOCUMENT-CADRE EN COURS DE COMPLÉTION PAR LA DIRECTION : LES ACTIONS DATÉES, LES RESPONSABLES NOMMÉS ET LES INDICATEURS CHIFFRÉS SERONT ARRÊTÉS EN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. VERSION CADRE — JUILLET 2026.

Objectifs stratégiques

1. Améliorer la représentation de tous les publics dans nos formations : mixité sociale, culturelle et de genre, dans une école implantée en quartier prioritaire.
2. Garantir un environnement d'apprentissage inclusif, à l'école comme en entreprise.
3. Promouvoir l'égalité des chances dans le recrutement des apprentis, l'accès aux entreprises et la poursuite d'études.

Étape 1 — Diagnostic (rentrée)

- État des lieux de la composition des promotions (genre, origine géographique, boursiers).
- Enquête auprès des apprentis sur la perception de la mixité et de l'égalité, à l'école et en entreprise.
- Revue des pratiques de recrutement (candidatures, admissions, placements en entreprise).

RESPONSABLE : [À DÉSIGNER] · ÉCHÉANCE : [DATE] · INDICATEURS DE RÉFÉRENCE : [À ARRÊTER]

Étape 2 — Plan d'actions (trimestre 1)

- Objectifs chiffrés par formation et par promotion.
- Comité mixité-diversité : composition représentative (direction, formateurs, délégués des apprentis).
- Calendrier des actions de sensibilisation des trois publics (apprentis, formateurs, maîtres d'apprentissage) — au moins deux actions datées par an, dont une intervention extérieure.

RESPONSABLE : [À DÉSIGNER] · ÉCHÉANCES : [DATES] · BUDGET : [À ARRÊTER]

Étape 3 — Mise en œuvre (année scolaire)

- Déploiement des actions du calendrier : ateliers, interventions extérieures, événements dédiés (semaine de l'égalité, job datings inclusifs).
- Diffusion des guides par public (étudiants, formateurs, maîtres d'apprentissage) et des fiches de signalement.
- Traitement tracé de chaque signalement (harcèlement, discrimination) selon la procédure publiée.

Étape 4 — Suivi et amélioration (continu)

- Revue semestrielle des indicateurs par le comité ; présentation annuelle au conseil de perfectionnement.
- Ajustement des actions ; publication d'un bilan annuel.

Adhésion à la charte de la diversité

**[À COMPLÉTER — DIRECTION : ÉTAT DE L'ADHÉSION DE MSB À LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ
(DATE D'ADHÉSION OU DOSSIER EN COURS), ENGAGEMENT À RENOUVELER ANNUELLEMENT]**

Cadre : missions 7, 8 et 9 des CFA (L. 6231-2 du Code du travail) — promotion de la mixité, de l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations. Documents liés : guides inclusion par public, fiches de signalement, règlement intérieur (procédure disciplinaire).

MANTES SCHOOL OF BUSINESS

SAS au capital de 10 000 € · Siège : 20 rue du Vieux Pilon · Le Campus : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie · 948 211 560

R.C.S. Versailles · NDA n° 11 78 87894 78

contact@mantes-school.com · 01 30 63 25 89 · mantes-school.com